

Conditions pour le dépôt de projet de production libre Année universitaire : 2025-2026

| | |
|--|------------|
| Informations générales | Page 2 |
| Conditions d'admissibilité d'un projet | Page 3 |
| Conditions d'inscription au cours | Page 3 |
| Sélection et critères | Page 4 |
| Entente éthique | Page 5 |
| Bon à savoir | Page 6 |
| Formulaire de demande | Page 7 à 9 |
| Ressources | Page 10 |
| Calendrier modèle | Pages 11 |

Informations importantes

Le cours Production Libre n'est pas compatible avec les cours optionnels en intensif suivant de la session Été 2026:

- Jeu caméra II
- École d'été à Prague (École des médias)
- FTA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La production libre est une activité de synthèse de 6 crédits offrant un espace de création en fin de parcours qui permet de consolider votre formation d'artiste-créateur-trice, d'affirmer votre identité artistique et de développer votre autonomie.

L'École supérieure de théâtre sélectionne **un seul projet** de production libre qui sera accompagné artistiquement par un.e enseignant.e.

Le projet peut prendre différentes formes :

- Création avec représentations au Lab2m
- Laboratoire de création en studio de répétition avec présentations en fin de processus (sorties de laboratoire)
- Projet d'écriture d'une pièce avec lecture publique
- Projet *in situ* dans un lieu non théâtral. (Une autorisation de présenter le projet dans le lieu souhaité doit être déposée en annexe à la demande.)

La production libre se déroulera en 2 étapes pour un total de 6 crédits :

1. Session d'hiver : étape de conception
2. Session d'été : étape de production et diffusion

Si votre projet n'est pas retenu, il sera possible de faire une demande de résidence d'été. Un courriel sera envoyé à toute la communauté de l'EST **en mars 2026** pour déposer votre demande et signifier vos intentions.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ D'UN PROJET

POUR QU'UN PROJET DE PRODUCTION LIBRE SOIT ADMISSIBLE, VOUS DEVEZ :

1. Présenter votre projet via le formulaire ci-joint et le remettre numériquement à la direction d'unité de programmes de premier cycle au plus tard le **lundi 6 octobre 2025 à 9h**.
2. Tout projet doit être présenté par une **équipe porteuse composée d'au moins une personne de chacune des concentrations suivantes : études théâtrales, scénographie et jeu**.
3. Joindre à ce formulaire un **relevé de notes à jour des étudiant·e·s qui portent le projet**. Le relevé de notes doit prouver que ces étudiant·e·s auront complété, au moment du dépôt de projet, les 2/3 de leur cheminement, soit 60 crédits.
4. Avoir obtenu, s'il y a lieu, une **garantie de disponibilité des droits d'auteur·e**. Un projet ne pourra pas être accepté sans cette garantie. Pour ce faire, consultez le document **Droits d'auteurs / Modèle de lettre** disponible sur le site de l'ÉST. (<https://theatre.uqam.ca/etudiant-e-s/documentation-horaire-et-formulaires/>)

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU COURS

L'équipe complète de création (interprétation, conception et production) sera complétée une fois le projet accepté. Cette équipe doit répondre au besoin du projet et être entièrement formée par des étudiant.es qui s'inscrivent au cours. (Exemple : le projet demande une équipe complète à la conception scénographique, il doit y avoir un.e étudiant.e inscrite pour chaque poste nécessaire à la bonne marche de votre projet de création.)

Un formulaire d'engagement des étudiant·e·s sera envoyé à l'équipe porteuse sélectionnée. Ce formulaire devra être remis au plus tard le **lundi 17 novembre 2025** à la direction d'unité de programmes de premier cycle.

Les étudiant·e·s participant au projet de production libre doivent être inscrit·e·s au baccalauréat en art dramatique et avoir complété, ou en voie de compléter, les cours suivants :

| TRIMESTRE | JEU | SCÉNOGRAPHIE | ÉTUDES THÉÂTRALES |
|-----------|---|--|--------------------------------|
| HIV 25 | | | EST101X At. de m.e.s. I |
| AUT 25 | EST240X Tr. d'interprétation I EST410X Prod. dirigée I | EST3400 Prod. Spectacle I EST410X Prod. dirigée I | EST410X Prod. dirigée I |
| HIV 26 | EST241X Tr. d'interprétation II EST411X Prod. dirigée II | EST3401 Prod. Spectacle II EST411X Prod. dirigée II | ou EST411X Prod. dirigée II |

L'interprétation doit être obligatoirement assumée par des étudiant·e·s inscrit·e·s au profil **JEU**.

L'étudiant·e assumant la mise en scène doit avoir complété avec succès l'un des cours suivants :

- EST101X Atelier de mise en scène I : Texte et pratiques de jeu
- EST102X Atelier de mise en scène II : La direction d'acteurs·trice·s

Idéalement, au moment de la réalisation de la production, l'étudiant·e en **SCÉNOGRAPHIE** doit déjà avoir l'expérience du poste pour lequel il/elle assurera la conception.

SÉLECTION DU PROJET

La sélection du projet de production libre est placée **sous la responsabilité du comité de production.**

Le comité de production est constitué de la Direction de l'ÉST, de la Direction des programmes de 1^{er} cycle, de la Direction du 2^e cycle, de la personne responsable du comité artistique et d'un-e professeur-e de la concentration scénographie impliqué.e dans les productions dirigées de 3^e année.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Qualité de la démarche artistique, perceptible par sa singularité, sa cohérence, sa clarté et l'articulation de ses intentions en regard des objectifs visés.

Questions guides du comité de sélection

Est-ce que la démarche est clairement explicitée?

Est-ce que le fil de la pensée est facile à suivre tout au long du dossier?

Est-ce que les choix sont clairs et cohérents?

Est-ce que l'équipe propose des associations ou un point de vue qui semble inédit?

Est-ce que les objectifs semblent conséquents et réalistes?

Cohérence, arrimage et richesse des langages scéniques proposés.

Questions guides du comité de sélection

Le portfolio est-il riche?

Contient-il des apports personnels singuliers?

Les sources d'inspirations sont-elles variées et éclairantes?

Y a-t-il des langages scéniques qui n'ont pas été abordés ou qui ne sont pas clairement décrits?

Est-ce que l'ensemble des choix semble bien arrimé ?

Transversalité entre les concentrations.

Questions guides du comité de sélection

Voit-on clairement les liens entre les propositions scénographiques, dramaturgiques et la mise en scène?

Le dossier semble-t-il disparate et peu conséquent?

Pertinence du projet par rapport aux pratiques théâtrales actuelles.

Questions guides du comité de sélection

La proposition contient-elle des questions reliées à des enjeux actuels?

Ces questions sont-elles articulées d'une façon pertinente?

Le projet a-t-il une résonance avec des enjeux sociaux ou artistiques contemporains?

Faisabilité, soit l'analyse des besoins en fonction des ressources disponibles et le réalisme de l'échéancier. (Voir section Ressources et calendrier en annexe)

Questions guides du comité de sélection

Les échéanciers sont-ils réalistes?

Est-ce possible d'accueillir ce projet à l'EST?

Les personnes porteuses arrivent-elles à découper les étapes de travail d'une façon pragmatique et claire?

Qualité de l'entretien avec le comité de production lors de l'entrevue.

Questions guides du comité de sélection

Les personnes semblent-elles bien préparées?

Donnent-elles des réponses claires, précises et cohérentes?

Arrivent-elles à convaincre le comité du bien-fondé de leur démarche grâce à des exemples précis et parlants?

Semblent-elles toutes les trois en mesure de communiquer une vision précise du projet et d'explicitier leurs propres motivations?

ÉTHIQUE DE TRAVAIL

Une fois l'équipe de création complétée, chaque membre devra adhérer - en signant un document à cet effet - à des règles et principes garantissant le bon fonctionnement de la production, notamment au niveau des modes de communication et d'engagement dans la création et des rôles/mandats attribués à chaque participant-e. Un modèle d'entente éthique sera remis à l'équipe et ce document devra être annexé à l'entente d'évaluation.

BON À SAVOIR

Une personne étudiante ne peut être porteuse de plus d'un projet de production libre.

Toutes les personnes étudiant·e·s impliqué·e·s doivent obligatoirement s'inscrire au cours EST405X Production théâtrale libre (6 crédits) à la session d'hiver 2025.

Il est possible qu'un·e étudiant·e en **JEU** puisse interpréter plus d'un rôle.

Des étudiant·e·s de la Faculté des arts et de la Faculté de communication peuvent compléter, avec l'accord du comité de production, les équipes de création. Ces personnes devront présenter une attestation écrite de leur agent·e de gestion des études et s'inscrire au cours Production théâtrale libre (6 crédits) à la session d'hiver 2025.

La durée de la représentation ne doit pas dépasser 1 h 30.

Formulaire de demande de projet de production libre

Titre du projet : _____

Auteur-e (s) : _____

Projet présenté par : _____

Un hyperlien sera partagé pour le dépôt des documents dans la semaine du 29 septembre 2025.
Les documents suivants devront s’y retrouver :

1. Formulaire de demande
2. Les relevés de notes des étudiant-e-s porteur-euse-s du projet
3. Garantie de disponibilités des droits d’auteur-e-s
4. Texte
5. Portfolio d’inspiration pouvant contenir images, esquisses, extraits, etc.
6. Tout document en annexe que vous jugez essentiel

1. Décrivez votre projet. (Environ 750 mots)

Expliquez la source d'inspiration de votre projet ou les raisons pour lesquelles vous voulez l'entreprendre, en tenant compte, s'il y a lieu, des trois volets suivants : interprétation, scénographie et dramaturgie.

2. Comment ce projet contribue-t-il à votre développement artistique ou à celui de votre groupe? (Environ 500 mots)

Pour répondre à cette question, vous pouvez réfléchir à la question suivante : Comment votre projet répond-il aux objectifs principaux du cours EST405X Production libre?

1. Synthèse des apprentissages;
2. Développement de l'autonomie;
3. Affirmation d'une identité artistique (personnelle et collective).

3. Décrivez dans ses grandes lignes le plan de réalisation de votre projet accompagné d'un calendrier de création. (Environ 250 mots)

4. Si vous croyez qu'un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n'a pas été abordé, indiquez-le. (Environ 250 mots).

Vous pouvez expliquer les exigences précises de votre pratique artistique, par exemple.

5. Résumez votre projet en une phrase. (Maximum 25 mots)

DROITS D'AUTEUR·E·S

VOTRE PROJET NÉCESSITE-T-IL L'OBTENTION DE DROITS D'AUTEUR·E·S ?

- Oui
- Non
- Si oui, expliquez vos démarches pour l'obtention des droits.

LIEU DE REPRÉSENTATION

DANS QUEL TYPE DE SALLE VOUS SOUHAITEZ QUE VOTRE PROJET SOIT PRÉSENTÉ ?

- Salle avec gradin à l'italienne
- Salle avec gradin en bi-frontal
- Salle de répétition
- Lieu in situ
- Autre, précisez

IDENTIFICATION DES ÉTUDIANT·E·S PORTEUR·EUSE·S

| | JEU | ÉTUDES THÉÂTRALES | SCÉNOGRAPHIE |
|-------------------------------------|-----|-------------------|--------------|
| Nom complet | | | |
| Code permanent | | | |
| Nombre de crédits réussis | | | |
| Nombre de crédits potentiels | | | |
| Courriel | | | |
| Téléphone | | | |

Je reconnais qu'à ma connaissance toutes les informations contenues dans cette demande de projet sont exactes.

X

Signature Date

X

Signature Date

X

Signature Date

RESSOURCES

- **Budget** : selon la nature du projet, un budget peut être octroyé jusqu'à un maximum de 3000\$
- **Salle de répétition** : un local de répétition est réservé lors des blocs reliés cours. Pour tout autre besoin, les demandes seront traitées selon la disponibilité des locaux.
- **Atelier de décor** : pour tout besoin relatif à de la construction d'éléments scénographiques, l'atelier de décor est réservé du 18 mai au 5 juin 2026. Pour y avoir accès, le projet de construction doit être approuvé par Charles-Hugo Duhamel et Azraëlle Fiset au plus tard à la fin mars 2026.
- **Atelier de costumes** : pour tout besoin en costumes, un espace est réservé à l'atelier de costumes du 4 mai au 5 juin. Pour y avoir accès, le projet de réalisation des costumes doit être approuvé par Raphaëlle Guigue et Azraëlle Fiset et au plus tard à la fin mars 2026.
- **Salle de spectacle** : Pour un projet de production avec des représentations en salle, le Lab2m du Théâtre des 2mondes est réservé du 8 au 20 juin 2026.

CALENDRIER MODÈLE

Pour projet de production de création avec représentations en salle

| DÉPÔT DE PROJET ET SÉLECTION | |
|--------------------------------------|--|
| Octobre | <ul style="list-style-type: none">- Dépôt des projets- Rencontre des équipes- Sélection du projet par le comité de sélection |
| Novembre | <ul style="list-style-type: none">- Rencontre de l'enseignant.e avec l'équipe porteuse pour élaboration du cadre de travail et de l'accompagnement |
| Décembre | <ul style="list-style-type: none">- Confirmation de l'équipe et inscription- Mise à jour et remise de l'échéancier de production- Inscription des étudiant.es au cours par la direction du 1er cycle |
| CONCEPTION | |
| Janvier | <ul style="list-style-type: none">- Lectures, travail de table, travail dramaturgique, explos, labos- Réunion de production > démarrage- 1ère rencontre de conception |
| Février | <ul style="list-style-type: none">- Répétitions- Rencontre(s) de conception- Réunion de production > Préliminaires scénographiques |
| Mars | <ul style="list-style-type: none">- Répétitions - 1er enchaînement complet- Études de faisabilité et évaluation des coûts de réalisation- Ajustements des concepts- Réunion de production > Finaux scénographiques- Remise d'un dossier technique préliminaire incluant une ébauche de l'horaire en salle <p>À cette étape-ci, si l'enseignant.e et le comité de production juge que l'équipe n'est pas prête pour l'étape de production, la suite du projet et les ressources seront révisées en conséquence par le comité de production.</p> |
| Avril | <p>Pause pendant les productions dirigées</p> <ul style="list-style-type: none">- Avancement des fonds pour les dépenses de production à la personne en charge du budget. |
| PRODUCTION ET REPRÉSENTATIONS | |
| Mai | <ul style="list-style-type: none">- Répétitions en intensif- Réalisation décor, costumes et accessoires en atelier- Réunion de production > préparation à l'entrée en salle |
| Juin | <ul style="list-style-type: none">- Enchaînements- Remise des plans techniques finaux- Entrée en salle et représentations- Démontage, retours et démantèlement- Fermeture budget et remise à zéro des locaux et ateliers |